

DU Communication alternative et améliorée, au regard de l'évidence Based Practice

Objectifs

Aptitudes et compétences

Ce DU a pour objectif de former des professionnels dans le but qu'ils deviennent experts en CAA, c'est-à-dire capables de mener une démarche de CAA en s'appuyant sur les quatre piliers de l'Evidence Based Practice : données issues de la recherche scientifique, expertise clinique du praticien, contexte clinique, préférences et valeurs du patient.

Compétences visées :

- > Placer l'utilisateur au centre de la démarche de Communication Alternative et Améliorée (CAA)
- > Adapter les objectifs des interventions en CAA au contexte environnemental
- > Mettre en oeuvre une démarche clinique experte en CAA de l'évaluation à l'intervention
- > Évaluer les données issues de la recherche en CAA pour soutenir la pratique clinique

Public cible

Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophonie ou d'une autorisation d'exercer en France

Méthodes pédagogiques

Formation hybride :

- > En distanciel : classes synchrones, e-learning sur Moodle
- > En présentiel : exposés théoriques en cours magistraux et mise en pratique sous la forme de travaux dirigés, de groupe de travail & de débat et d'études de cas

Modalités pratiques

Durée :

- 157 heures réparties sur une année :
- > Enseignement théorique en présentiel : 37 heures (du 01 au 05 février 2027)
- > Enseignement théorique en distanciel : 113 heures (les vendredis)
- > Examens : 7 heures

Dates :

- > Début de la formation : 02 octobre 2026
- > Fin de la formation : 09 juillet 2027

Localisation des cours :

Formation hybride. Les cours en présentiel auront lieu dans les locaux de la Faculté d'Orthophonie de l'Université de Bretagne Occidentale

Tarifs 2026/2027 :

- > Formation continue : 2500€

[Téléchargez la fiche formation](#)

Conditions d'accès

Sur dossier

Programme

Enseignements

Module 1 : le patient

- Démarche du partenariat de soin
 - Autodétermination et participation sociale
-

Module 2 : le contexte

- Histoire de la CAA
 - Modèles du handicap
 - Enjeu de l'inclusion
 - Cadre légal
 - Modalités de financement
-

Module 3 : l'expertise du clinicien

- Impacts fonctionnels des troubles développementaux et acquis pouvant justifier l'implémentation d'une CAA
- Accessibilité cognitive et aménagements propices à la participation
- Démarche systémique de CAA
- Posture d'orthophoniste en libéral ou en structure

- Introduction à la prise en soin à double paradigme
-

Module 4 : les données de la Recherche

- Méthodologie pour collecter des données probantes
- Lecture critique d'articles
- Veille scientifique
- État des lieux actuel de la Recherche en CAA

Évaluations

L'assiduité est obligatoire, elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

QCMs en ligne

Examens écrits

Rédaction et soutenance d'un mémoire

Dernière mise à jour le 13 avril 2026